



# La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

13 novembre 2006

Par l'équipe du Collectif

Numéro 249

Comme à chaque année depuis 2001, des parlementaires recevaient, jeudi dernier, un groupe de personnes en situation de pauvreté. C'est sous le thème de l'*Urgence d'agir* qu'a eu lieu la rencontre. Les députéEs ont été invitéEs à jouer le rôle de personnes en situation de pauvreté dans des saynètes où elles/ils faisaient face aux difficultés liées à cette réalité. Voici la déclaration qui a été remise au parlementairEs présentEs :

## Déclaration des personnes en situation de pauvreté

### Il y a urgence d'agir

Mesdames, messieurs les parlementaires,

Le temps passe.

Nous sommes en novembre 2006 : 3 ans et 8 mois après la mise en vigueur, en mars 2003, de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette Loi donne un maximum de dix ans, soit au plus jusqu'en 2013, pour atteindre la cible d'être parmi les nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Le tiers du temps est donc écoulé.

Nous nous posons une question : le Québec s'est-il vraiment mis en route vers cette cible? Nous ne le pensons pas. Vu de l'Assemblée nationale, vous avez peut-être l'impression que beaucoup d'actions ont été posées, mais nous n'en ressentons pas vraiment les impacts.

Plusieurs groupes de personnes ont vu leur pouvoir d'achat diminuer : les personnes jugées apte à l'emploi, les personnes au salaire minimum, les étudiantEs qui bénéficient de prêts et bourses et les personnes à revenu fixe. Leur pouvoir d'achat a diminué à cause des indexations partielles de l'aide sociale, de l'augmentation insuffisante du salaire minimum pour couvrir la hausse du coût de la vie, de la non-indexation des prêts et bourses. Nous, personnes à bas revenus, sommes particulièrement affectées par les hausses de tarifs : l'électricité, le téléphone, l'accès aux loisirs publics, le transport.

Pour nous, il y a des choses urgentes à régler dans la redistribution de la richesse.

Il faut abolir les catégories : aptes / inaptes, personnes seules / familles, étudiants, personnes âgées, immigrantEs : « Y a pas deux sortes d'hu-



mains ».

Il faut assurer des conditions de travail adéquates pour touTEs, le respect des normes du travail, l'indexation et la hausse du salaire minimum, un traitement égal qu'on soit à temps plein ou partiel ou dans un autre statut de travail.

Il faut abolir les coupures injustes, par exemple la coupure d'une partie des pensions alimentaires quand on est à l'aide sociale ou à l'aide financière aux étudiantEs; la coupure des rentes de la Régie des rentes qu'on est obligéEs de retirer à 60 ans, la coupure des rentes d'invalidité, la coupure pour partage de logement, par exemple avec notre mère – ce que vous appelez la solidarité familiale!!!

La demi-indexation à l'aide sociale, on ne la digère pas – en fait, elle nous affame... ou nous rend malades, c'est selon. Il faut indexer complètement, et le décider une fois pour toutes, pas nous obliger de le réclamer à chaque année.

Il y a des choses urgentes à régler dans la couverture des besoins essentiels.

Il faut avoir les moyens de s'offrir une alimentation saine avec des aliments de qualité et diversifiés à prix abordable; et il ne faut pas nourrir seulement les enfants, les adultes aussi!

Le transport en commun, il est trop cher... quand il y en a. Mais en région éloignée, ou quand il n'y a pas beaucoup de monde, il n'y a pas

## 2 offres d'emplois temporaires

Le Collectif est présentement à la recherche d'animateurEs expérimentéEs pour l'animation de la démarche sur les besoins essentiels sur l'ensemble du territoire québécois... voir en page 3.



de transport. Comment aller faire notre épicerie quand c'est à trois, cinq kilomètres? Comment aller chercher du travail quand on n'a pas accès au transport? Comment aller au travail quand on en a trouvé un? Comment aller chez le médecin? Comment aller voir notre sœur ou des amis à l'autre bout de la ville et sortir de notre isolement? Comment aller voir notre agent d'aide sociale ou notre député...??? Avec la fermeture de la caisse, des épiceries de quartier, avec les regroupements des spécialités dans les hôpitaux, la concentration des services et des commerces, le transport devient un problème de chaque jour ou presque.

Il faut avoir accès à des logements de qualité qui respectent notre capacité de payer, pas plus du quart de nos revenus, ce qui passe par du logement social ou une allocation au logement. L'allocation actuelle de 80 \$ maximum n'a pas été indexée depuis... on ne se souvient même plus quand!

Il faut avoir la gratuité des médicaments prescrits, sans exception, pour toutes les personnes dont le revenu est de 12 000 \$ et moins. Quand on se paye seulement la moitié de ses médicaments, on reste... à moitié malade!

Vous savez, avec des revenus bas comme les nôtres, les besoins essentiels sont en compétition et il y a toujours des perdants. Un besoin réglé, dix de négligés. Autrement dit, on est obligés de choisir entre manger et se soigner, entre se loger et se transporter.

Vous dites que l'emploi est la meilleure façon de sortir de la pauvreté. Faut-il intégrer le marché du travail pour espérer couvrir ses besoins essentiels? Ou faut-il plutôt couvrir les besoins essentiels pour permettre une meilleure intégration au marché de travail? Pour nous, c'est la deuxième option qui est nécessaire, mais le gouvernement nous impose la première.

Quand on est en situation de pauvreté, faut prendre sur sa fesse pour aller sur le marché du travail.

Ça ressemble pas mal à ce petit bout d'un conte où un personnage doit traverser une mer en étant suspendu à un «vieux-t-aigle». Tout le long du voyage, il doit nourrir l'aigle avec des quartiers de mouton. Pendant ce voyage, s'il n'est pas assez nourri, l'aigle baisse dangereusement. La mer est pleine de requins et de crocodiles qui attendent attentivement de ne faire qu'une bouchée de vous. Quand il manque de provisions, l'aigle vient sur le bord de le lâcher. Le héros se coupe alors un morceau de fesse pour nourrir l'aigle.

Une fois c'était une personne qui voulait aller sur le marché du travail. Or pour ce faire elle doit traverser l'Océan des préjugés. Il est bien connu que sur cet océan, il n'y a pas de transport en commun. Ce qui est disponible, c'est Eagle Express, un aigle gigantesque qu'on doit nourrir de quartiers de mouton. Notre personne, une fois son loyer payé... son téléphone... etc., achète le plus de quartiers de mouton avec ce qui lui reste et s'embarque sur le vol 57. Arrivée à mi-chemin, les quartiers de mouton étant épuisés, elle doit nourrir sa monture de morceaux prélevés

à même son postérieur. Libre à vous d'imaginer comment finit notre histoire. Arrivera-t-elle à destination? Si oui, dans quel état?

Et si elle y arrive, y a-t-il vraiment du travail pour tout le monde? Pour les gens qui ne supportent pas les rythmes et le stress des milieux de travail, les personnes qui ont des problèmes de santé mentale, les personnes analphabètes? Toutes sortes de personnes ont des compétences mais ne peuvent pas les mettre à profit sur le marché actuel du travail. En fait, c'est le travail qui est handicapé, parce qu'il n'est pas adapté à la réalité des personnes. Et il faut reconnaître le travail non rémunéré fait par tant de personnes en situation de pauvreté, mais qui contribuent au bien-être de la société : dira-t-on encore qu'elles ne « travaillent » pas?

Pour nous, la loi 112 doit s'appliquer en totalité. Le gouvernement est le premier à devoir respecter les lois, surtout votées à l'unanimité; qu'en fait-il? Il y a si peu de chemin parcouru au tiers de la période prévue par la Loi, comment croire qu'on avance?

Ça prend un véritable leadership du gouvernement, de l'État, pour promouvoir la lutte à la pauvreté, au nom des droits, de l'égalité des êtres humains, de la véritable solidarité sociale.

On veut que tout notre monde sorte gagnant de cette opération, que touTES aient vu leur situation améliorée. Avant 2013. 2013, c'est beaucoup trop loin. C'est maintenant qu'on vit la pauvreté. Pourquoi attendre à 2013? Agissez maintenant!

Pourquoi devons-nous encore cette année revenir avec l'ensemble des mesures urgentes et vous demander de vous mettre résolument en route ? Les préjugés, encore les préjugés dans le regard des décideurs, des entreprises, de la population, etc. Rien n'a été fait sur l'un des buts que doit poursuivre la stratégie de lutte à la pauvreté, soit « promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard ».

Au contraire, la décision de créer des programmes distincts dans la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles et la décision d'indexer à moitié la prestation des personnes jugées sans contraintes sévères à l'emploi, couvertes par le programme Aide sociale, alors que la prestation des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, couvertes par le programme Solidarité sociale, est complètement indexée, viennent renforcer l'image des bons pauvres qu'il faut aider et des mauvais pauvres dont on diminue le revenu réel pour les inciter à l'emploi.

Le sable dans notre sablier ne coule presque pas parce que le goulot est bouché par la roche des préjugés. 2013 c'est demain et on a déjà trop perdu de temps. Il faut agir d'urgence sur la redistribution de la richesse et sur la couverture des besoins essentiels ainsi que sur la lutte aux préjugés.

**Pourquoi attendre à 2013?  
Agissez maintenant!**



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)



# Appel de candidatures Animatrices ou animateurs

(2 contrats de 400 heures)

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un regroupement d'organismes nationaux et de collectifs régionaux qui agit AVEC les personnes en situation de pauvreté en vue de jeter les bases structurées d'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. Il est à la recherche de personnes créatives et organisées pour planifier et réaliser des animations dans le cadre de la démarche « Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec ». La fonction suppose l'ouverture d'esprit et l'aisance nécessaires pour côtoyer en toute égalité à la fois des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion et des groupes pluriels, d'horizons très variés.

## **Couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté au Québec.**

« Couvrir ses besoins et sortir de la pauvreté » est une démarche citoyenne proposée par le Collectif. C'est la construction d'un savoir solidaire sur les aménagements sociaux qui rendent possible à touTEs les personnes de vivre dans des conditions de vie dignes permettant la réalisation des droits humains. Une trousse d'animation soutient cette démarche et permet de recueillir les idées et les opinions dans le but de formuler une proposition collective sur les décisions politiques nécessaires à la couverture des besoins et à la sortie de la pauvreté au Québec.

## **Les tâches à remplir**

Les personnes embauchées assureront la poursuite des animations qui se déroulent depuis plusieurs mois au Québec. Elles devront travailler de façon très autonome tout en recevant le soutien de l'équipe; leurs tâches seront les suivantes :

- Planifier une série d'animations en s'inscrivant dans la stratégie déjà élaborée pour la démarche.
- Établir des contacts avec des organisations diverses au Québec.
- Réaliser les animations.
- Assurer la collecte des documents résultant des animations aux fins de la compilation.
- Collaborer au besoin à d'autres activités connexes du Collectif.

## **Les compétences recherchées**

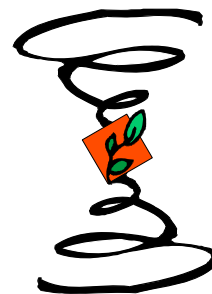
- Expérience en animation de groupes et en éducation populaire.
- Bonne compréhension de la dynamique de la pauvreté au Québec et des enjeux reliés.
- Créativité, imagination, capacité d'une animation vivante.
- Sens de l'organisation et bonne gestion du temps.
- Maîtrise du français écrit et oral.

## **Conditions de travail**

- Un poste pour les deux régions de la Montérégie et de Montréal.
- Un poste pour les autres régions du Québec; celui-ci suppose une grande disponibilité à se déplacer à travers le Québec en fonction des animations à réaliser.
- Contrats à réaliser du 8 janvier au 19 mai 2007.
- Horaire pouvant, à l'occasion, impliquer des soirs et des fins de semaine.
- Rémunération horaire de 18,52 \$ plus avantages sociaux.

## **Sélection**

Les personnes intéressées sont invitées à s'informer sur le travail du Collectif en consultant son site Internet. Elles devront envoyer un curriculum vitae accompagné d'une lettre dans laquelle elles expliqueront comment elles voient leur contribution à la démarche sur la couverture des besoins et la sortie de la pauvreté, comment elles peuvent assumer les fonctions mentionnées et en quoi leurs acquis les préparent à le faire. Elles doivent préciser pour quel(s) poste(s) elles sont disponibles. La date limite pour la réception des candidatures est le mercredi 29 novembre 2006 à 17h00. Elles peuvent être acheminées par la poste, par télécopieur ou par courriel au :



### **Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165, de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9.  
Téléphone: (418) 525-0040. Télécopieur: (418) 525-0740.  
Courrier électronique: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca).  
Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca).



**La soupe au caillou**  
Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté  
No 259  
Page 3 de 3